

Vote de prolongation de l'état d'urgence : résistons face aux atteintes à nos libertés !



Le 19 novembre, le secrétaire national du PCF Pierre Laurent déclarait : « *la suspension prolongée des libertés publiques fondamentales serait une victoire pour les terroristes* ». Quelle fut la surprise de notre Mouvement en apprenant que peu après l'Assemblée Nationale a voté à la quasi unanimité pour la prolongation de l'état d'urgence !

L'état d'urgence : une mesure d'exception appelée à devenir durable

Il est important de rappeler que notre Mouvement approuve les propos de Pierre Laurent, qui pointe les dangers liés à l'état d'urgence. Si la riposte face à la menace terroriste est nécessaire, il faut souligner que la logique liée à l'instauration de cette mesure d'exception est dangereuse et tout à fait néfaste pour notre République et nos libertés fondamentales. Après une loi sur le renseignement déjà liberticide, l'état d'urgence va renforcer le climat de peur qui règne actuellement sur la France. En effet, cet état encadre et peut interdire toute manifestation sous prétexte de trouble à l'ordre public, mais fait aussi peser de lourdes menace sur la liberté de la presse. Il faut ici se rappeler du quotidien des communistes, *l'Humanité*, dont de nombreuses pages furent blanchies par la censure lors de la guerre d'Algérie. Le gouvernement en effet vient de montrer qu'il entend utiliser l'état d'urgence pour interdire toute manifestation à l'approche de la COP21, une interdiction qui ne fera le jeu que de ceux qui voudraient que cet événement soit le lieu où les classes dominantes se concertent et s'auto-congratulent sans que la population n'ait son mot à dire. Mais le cas de la COP21 n'est pas destiné à être le seul. De façon générale, l'état d'urgence donne noir sur blanc la possibilité au gouvernement d'interdire toute manifestation de contestation, dans une période où les conflits sociaux retournent sur le devant de la scène.

En dix ans notre pays a connu 10 lois anti-terroristes et ce que le bilan de ces mesures est en train de démontrer, c'est qu'aucun plan Vigipirate, aucun CRS, aucun militaire, aucun État se battant contre des partisans comme l'on se bat contre une armée régulière, ne peut arrêter leur folie. Une dizaine de personnes décidées, quelques téléphones rechargeables, quelques rendez-vous discrets et quelques milliers d'euros en liquide suffisent très largement à tuer plus de 100 personnes à l'aveuglette. Aucun état d'urgence, aucune loi de renseignement liberticide ou aucun État policier ne peut stopper cela. L'état d'urgence ne résout pas les problèmes des attaques terroristes mais il limite gravement les libertés fondamentales des citoyens français.

Encore une fois le pouvoir militaire augmentera et les droits des citoyens se verront bafoués.

Des lois encadrent déjà la possibilité de mener des perquisitions dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, nous n'en avons pas besoin de plus. Nous nous posons alors de sérieuses questions quant aux raisons qui ont poussé les députés communistes à voter à l'unanimité ce texte de loi.

La solidarité internationale, seule réponse possible face au terrorisme

Plutôt que de restreindre la liberté de l'ensemble des Français sous prétexte de sécurité, le gouvernement devrait avoir l'honnêteté de remettre en cause sa position internationale. Comment prétendre lutter contre Daesh lorsque l'on soutient activement les monarchies du Golfe qui arment l'État islamique et l'opposition prétendument modérée au régime syrien ? Si la politique étrangère de la France veut rester crédible, elle devra se poser ces questions et apporter son soutien à ceux qui luttent réellement contre la déstabilisation du Moyen-Orient perpétrée par les puissances impérialistes et le fondamentalisme islamique : les peuples Kurde et Yézidi et les autres forces progressistes et communistes qui s'opposent aux régimes complices de Daesh.

Derrière la lutte contre le terrorisme islamiste, c'est nos libertés qui sont remises en cause

En tant que communistes, nous devons nous opposer à cet état d'urgence car il est clair que sous couvert de lutte contre le terrorisme, c'est le mouvement social et les travailleurs en lutte que l'on veut aussi museler. Comme le fait très justement remarquer la CGT, il faut « *refuser que les salariés et la population française, à travers des modifications de la constitution, soient placés de fait dans un état d'urgence permanent* ». Que viennent faire des restrictions au droit de manifester dans une loi contre le terrorisme ? Nous refusons un « *Patriot Act* » à la française qui ne réglera rien et pourrait empirer la situation dans notre pays.

Si les députés communistes sont des points d'appui importants dans toutes les luttes des travailleurs depuis des années, nous le disons haut et fort : ce vote pour prolonger l'état d'urgence n'est pas notre vote. Aussi, le Mouvement des Jeunes Communistes du Bas-Rhin tient à se désolidariser du vote de l'ensemble de l'Assemblée Nationale.

Nous maintenons notre opposition à l'état d'urgence prolongé pour 3 mois, nous nous mobiliserons pour qu'il cesse avant que nos droits passent à la trappe, et nous resterons vigilants pour dénoncer tout les abus qui seront commis dans ces conditions. Les députés ont choisi le camp de la guerre, de l'ultra policier et du sécuritaire, nous choisissons celui de la liberté, de l'émancipation et de la solidarité.

Seule une politique de progrès, d'éducation et d'ouverture culturelle permettra d'éradiquer la misère sociale, terreau fertile du djihadisme : c'est pour cela que nous avons, en 2012, voté pour des élus communistes.

« *Seule, une paix basée sur la solidarité internationale de la classe ouvrière et sur la liberté de tous les peuples peut être une paix durable. C'est dans ce sens que les prolétariats de tous les pays doivent fournir, même au cours de cette guerre, un effort socialiste pour la paix.* » (Karl Liebknecht, 2 décembre 1914).

